

moins pour la filière technologique. Cela fait plus d'un an que je me plains à mon syndicat de cet état de fait. Pas un seul compte-rendu ni localement sur Marseille ni à un plus haut niveau n'en fait mention. Je suis tout seul à avoir des problèmes de conscience. Ou alors le syndicat est activement complice de l'état de fait, le responsable local me dit : « mais non Pierre tu n'es pas tout seul ». En attendant je ne vois aucune réaction et ce chez aucun syndicat. Que penser ? Soit nous sommes muselés, soit je suis le dernier idiot dans son coin. De toute façon je n'accepte pas cette situation. Je pense au niveau toujours plus problématique des élèves, autrefois on savait parler et écrire un français très convenable après 5 ans d'études primaires. Aujourd'hui les élèves bacheliers maîtrisent mal la langue, ne savent plus

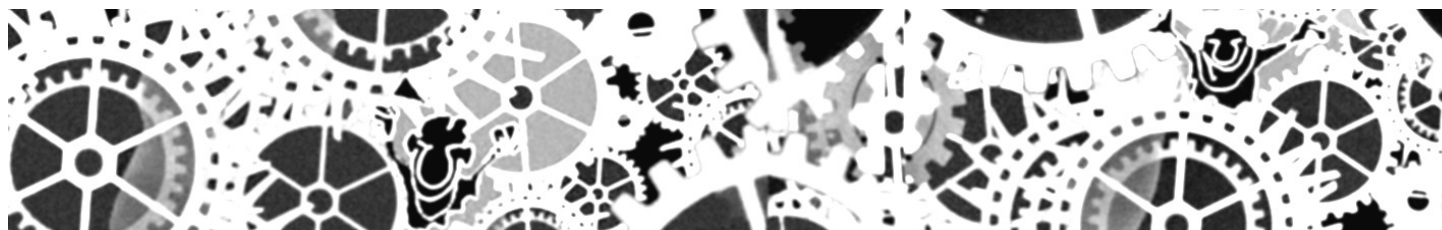
estimer des chiffres après 12 ans d'études. Cherchez l'erreur. La réponse de l'institution est : « oui mais les élèves savent faire d'autres choses ». Je suis bien placé dans ma spécialité pour savoir que cela n'est pas vrai ! Les élèves ne maîtrisent rien ou presque des techniques numériques d'aujourd'hui. Tout ce qu'ils savent faire est jouer et surfer sur internet. Cela ne fait pas une compétence professionnelle. Les médias nous rabattent les oreilles sur la perte de compétitivité du pays en laissant entendre que le coût du travail est trop élevé. Cette présentation pêche par une omission grave. La réalité est que le travail en France est trop cher **pour ce que les travailleurs sont capables de faire véritablement**. Et là la responsabilité de l'Éducation nationale est écrasante. Qui osera le dire ? J'essaye mais

je me sens bien petit. J'essaye de créer un maximum d'émoi sur la question. J'aurais pu m'immoler par le feu au milieu de la cour le jour de la rentrée des élèves, cela aurait eu plus d'allure mais je ne suis pas assez vertueux pour cela. Quand vous lirez ce texte je serai déjà mort.

Pierre Jacque
enseignant du lycée Antonin Artaud
à Marseille

1 : Sécurité des Systèmes d'Information : pour le bac S (scientifique) on peut prendre 2 options, soit SVT (sciences et vie de la terre), soit SI (sciences de l'ingénieur)

2 : Sciences et Technologies de l'industrie



SOUFFRANCE AU TRAVAIL

AG DE RENTRÉE : LETTRE DE PIERRE JACQUE À L'ORDRE DU JOUR...

DE TRÈS LONGUES PRISES DE PAROLE FONT RESSORTIR BEAUCOUP DE SOUFFRANCE DE COLLÈGUES PRÉSENTS.

Comment un-e travailleurtravailleuse peut en arriver à un tel geste ?

Récemment l'épouse d'un employé d'EDF a gagné en faisant reconnaître le décès de son mari d'un cancer comme maladie professionnelle. Mais dans l'Éducation nationale, comment démontrer à l'administration que ce sont des conditions de travail insupportables qui peuvent amener un-e collègue à commettre l'irréparable ?

Pierre Jacque ne supportait plus ce que son enseignement était devenu, ne supportait plus les conditions matérielles dans lesquelles il était censé faire cours, conditions sans aucun respect de ce qui est prôné par la hiérarchie, sans aucun respect pour l'enseignant qui se débat au quotidien pour essayer de transmettre son savoir, sans aucun respect pour les élèves puisqu'ils ne sont pas dans les conditions optimales pour apprendre. L'inspection est au courant, mais les inspecteurs notent seulement que l'enseignant-e fait au mieux mais ne remettent en cause ni le contenu ni l'application des programmes.

Non seulement Pierre déteste ce qu'il fait mais il en vient à se détester de ne pas avoir refusé d'appliquer cette réforme. Le prof de STI est seul dans son établissement et se battre seul, sans arriver à convaincre les autres collègues de l'aberration de ce que sa discipline est devenue est un autre échec.

Mais un-e enseignant-e peut se retrouver également seul-e parmi ses collègues d'une même discipline et devenir la brebis galeuse qui empêcherait les autres d'appliquer sans aucun esprit critique les réformes, qui les mettrait en porte à faux avec la hiérarchie et l'inspection en dénonçant les dérives des contenus des épreuves du baccalauréat, par exemple, comme en langues vivantes, (et le début de la fin du bac comme examen anonyme et national). Le-la « rebelle » finit par être détesté-e de ses collègues... Et c'est sans compter ce qui est de plus en plus demandé aux professeurs qui doivent faire les sujets, organiser les épreuves, interroger leurs propres élèves, ce qui entraîne travail supplémentaire sans compensation salariale évidemment.

En plus, on oublie souvent que les élèves souffrent aussi avec le choix des options ou

des filières par défaut par exemple. L'élève aurait préféré un enseignement plus technique, en LEP, mais il n'y a pas suffisamment de places parce que cet enseignement « coûte cher ». Qui fait face à la violence de l'élève malheureux-se en lycée général parce qu'en situation d'échec ?

Franchement, comment résister à toutes ces attaques ?

Et quand il y a un suicide, l'administration va vite essayer de le mettre sur le compte d'un mal-être dans la sphère familiale. Or, comment un mal-être au travail ne peut-il pas avoir des répercussions dans sa vie tout court ?

Ce déni de la hiérarchie est absolument indécent.

La lettre que Pierre Jacque a adressé à toutes ses collègues, pour que son geste ait un sens, doit être largement diffusée et on pourrait souhaiter que des comptes soient demandés à la hiérarchie, aux inspecteurs, au ministre, responsables dans la mesure où ils-elles doivent faire respecter des conditions de travail qui assurent la sérénité de l'employé-e.

« JE VOUS FAIS PART DE MA DÉCISION DE NE PAS FAIRE LA RENTRÉE 2013 »

« Témoignage sur l'évolution du métier d'enseignant », ainsi se présente la lettre que Pierre JACQUE, enseignant d'électronique, a envoyée la veille de la pré-rentrée à tous ses collègues du lycée Artaud, juste avant de se donner la mort.

Nous avons travaillé avec lui pendant plusieurs années. Depuis la réforme Chatel de 2010, Pierre n'avait cessé de dénoncer, aussi bien avec ses collègues d'électronique face à la hiérarchie que régulièrement en AG, ses effets destructeurs. Destructrice pour les jeunes et les enseignants de STI2D, cette réforme témoigne des dérives d'un système éducatif guidé par des impératifs financiers et des logiques insensées.

Pierre était souriant, attentif, investi, toujours prêt à donner de lui pour aider les autres, aussi bien ses collègues que les élèves. C'est l'évolution brutale et aliénante de notre métier qui l'a blessé, qui l'a détruit.

Le jour de la pré-rentrée, l'émotion était intense au lycée. Le rectorat assure le service minimum (représentants du recteur, « cellule psychologique »). L'AG des personnels a obtenu le report de la rentrée pour organiser des ateliers de réflexion à partir de la lettre de Pierre. Les thèmes choisis trouvent écho chez chacun d'entre nous : conditions matérielles de travail, réforme des lycées, réforme des STI, souffrance au travail et évaluations des

élèves comme des personnels.

Ces ateliers ont lieu jeudi 5 septembre, en présence du doyen des IPR qui s'est engagé à relayer nos attentes. Il nous appartiendra de les rappeler et de les faire respecter. L'après-midi, aux obsèques de Pierre, en présence d'un très grand nombre de collègues du lycée et de toute l'académie, son épouse, professeur de Mathématiques au lycée Vauvenargues, lui a rendu hommage en dénonçant les échecs de l'EN.

Lors de sa visite à Marseille lundi 16 septembre, Vincent Peillon, sur l'insistance de l'intersyndicale SUD-SNES, est passé au lycée. Il a promis une réforme concertée du lycée et s'est même engagé à ce que les choses soient « différentes » dans un an. Mais il nous a aussi exhortés à la patience, à la confiance... Nous lui avons demandé des éléments de réponse concrets avant la fin de l'année civile. Ces réponses attendues viendront-elles ? A nous de nous montrer très vigilants.

Le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) a été sollicité pour examiner les circonstances de la mort de Pierre Jacques et enquêter sur les conditions de travail au lycée Artaud. Nous l'attendons le 8 Octobre. Il nous semble essentiel que ce suicide, causé par des raisons professionnelles, soit considéré comme un accident du travail : l'enjeu est considérable

pour sa famille, mais pourrait aussi faire jurisprudence pour toute la profession.

Ce drame nous concerne tous, par les questions qu'il nous pose sur le sens de notre métier, l'organisation de notre vie professionnelle, la place du travail dans nos vies et nos luttes syndicales.

Nos actions doivent se poursuivre pour :

- 1) obtenir les moyens humains et matériels pour travailler correctement au lycée
- 2) obtenir une médecine du travail efficace
- 3) obtenir une véritable formation continue et des possibilités d'évolution de carrière mais aussi de reconversion
- 4) changer le sens et les modalités de l'évaluation des élèves comme des enseignants
- 5) redéfinir le statut et les missions des inspecteurs
- 6) abroger la réforme Chatel et enfin repenser le lycée dans l'intérêt des élèves
- 7) lutter collectivement et efficacement pour construire une École égalitaire et émancipatrice

DANS SA LETTRE PIERRE MANIFESTE SON DÉSARROI DEVANT LA PASSIVITÉ DES SYNDICATS. AUSSI, PLUS QUE JAMAIS, CE DRAME DOIT NOUS INCITER À ÊTRE SOLIDAIRES.

Section SUD, lycée Antonin Artaud



STI, DERNIÈRE RÉFORME AVANT LIQUIDATION.

LES SÉRIES TECHNOLOGIQUES STI RÉFORMÉES À MARCHE FORCÉE EN 2011 SONT DEVENUES STI2D (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE).

LES 14 BACCALURÉATS TECHNOLOGIQUES SONT REMPLACÉS PAR UN SEUL DÉCLINÉ EN 4 OPTIONS.

L'un des objectifs affichés était d'augmenter le nombre d'élèves accédant aux écoles d'ingénieur. L'enseignement technologique se décompose maintenant en une partie « transversale » où est abordé (survolé) l'ensemble des champs technologiques et une partie de « spécialité » essentiellement basée sur des activités de projet.

En enseignement transversal, les élèves

passent d'un concept à l'autre principalement sur des activités de simulation bien loin du concret qui faisait la force des anciens baccalauréats technologiques où des élèves qui avaient besoin de « toucher la matière » avant d'arriver aux concepts ne trouveront plus leur place.

En spécialité, les élèves doivent mener à bien des projets technologiques et ceci, la

plupart du temps, avant d'avoir construit les savoirs nécessaires. Cette partie de spécialité aboutit à une des épreuves du baccalauréat dont le coefficient 12 écrase la plupart des autres. Cette note est attribuée pour moitié en cours de formation par le professeur qui a suivi (réalisé ?) le projet et pour moitié par un jury qui doit évaluer essentiellement la « conduite de projet » et la capacité à communiquer de l'élève et très peu les savoirs et savoir-faire.

Au passage, la physique appliquée donnant un enseignement en lien avec la spécialité disparaît au profit de la physique-chimie, éloignant encore plus les enseignements du concret.

Cette réforme est une aberration qui nie les spécialités qui fondaient l'identité des

sections technologiques et qui correspondaient et correspondent toujours à la réalité industrielle. Et, que dire des beaux discours du gouvernement sur la ré-industrialisation de la France quand il refuse de revenir sur cette réforme destructrice des savoirs et savoir-faire indispensables à cette

ré-industrialisation.

Il faut d'urgence remettre à plat cette réforme pour reconstruire un enseignement technologique bâti autour de spécialités lisibles et autour des grands champs de l'activité de production industrielle.

LES PROFESSEURS DE STI EN GRANDE SOUFFRANCE.

A la rentrée 2012, le gouvernement a imposé à tous les profs de STI un changement de discipline. Ils sont maintenant regroupés dans 4 disciplines qui ne reconnaissent plus leurs 42 disciplines de recrutement. Cette mesure d'une violence extrême nie ce qui fondait leur identité validée par leurs études et les concours de recrutement. Du jour au lendemain, les profs de STI devenaient polyvalents et devaient pouvoir tout enseigner dans le champ technologique. Ce changement radical aurait dû s'accompagner d'un plan de formation lourd pris sur le temps de travail par des décharges de services. Au lieu de cela l'administration a mis en place quelques jours de formation sans commune mesure avec les besoins, l'essentiel de la formation devant se faire en auto-formation.

LE GOUVERNEMENT EST RESPONSABLE DE LA SOUFFRANCE IMPOSÉE AUX ENSEIGNANTS DE STI EN LEUR DEMANDANT D'ENSEIGNER DES NOTIONS QU'ILS NE MAÎTRISENT PAS

2008 - UNE ARNAQUE DE PLUS DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : LA « RÉFORME » DU BAC PRO EN 3 ANS, SOURCE DE SOUFFRANCE.

« LA REVALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL », UN HABILLAGE GROSSIER POUR CAMOUFLER LA SUPPRESSION PROGRAMMÉE DE 25 % DES POSTES EN LP.

Le Bac pro en 3 ans n'aura été qu'une « réforme » mensongère de plus, inventée pour appliquer la doctrine néo-libérale du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ; elle aura produit une réduction sans précédent du nombre de postes.

La dénomination de Lycée Professionnel (LP) apparaît en 1985, le Baccalauréat Professionnel est instauré afin de répondre à la fameuse promesse politique de l'accès de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat : les élèves des LP préparent en 2 ans un BEP, à l'issue duquel ils peuvent intégrer un Baccalauréat Professionnel en 2 ans; cela va marquer un tournant dans les rapports entre l'enseignement professionnel et l'entreprise.

En 2000, les professeurs des disciplines professionnelles passent de 23 heures hebdomadaire à 18 h : cette avancée statutaire est réalisée sans création de postes, les horaires de cours des élèves sur l'ensemble des formations sont réduits d'autant.

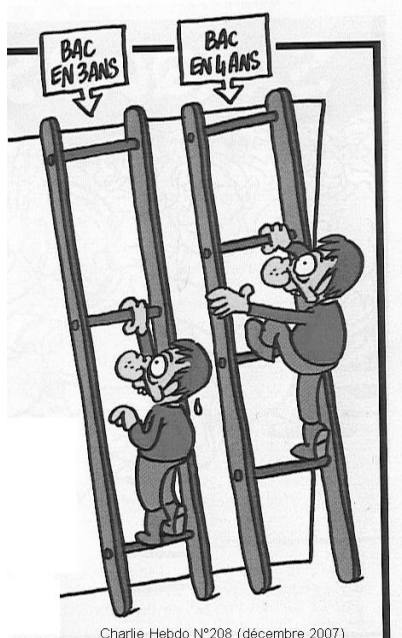
La même année, Jean-Luc Mélenchon, nommé ministre délégué à l'enseignement professionnel signe les premiers « partenariat

école-entreprise » à l'origine du Bac pro en 3 ans, il posa encore les bases du label « Lycée des Métiers », nouvelle appellation destinée à supplanter le LP. Peu après la rentrée 2007, le ministre Xavier Darcos annonce la généralisation du Bac pro en 3 ans.

Deux rapports de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN) sont très défavorables : « aucun protocole d'expérimentation n'a jamais été mis en place ... c'est un dispositif qui brouille la lisibilité des voies de formation ... la durée du parcours n'est pas à elle seule un facteur de promotion ... une grande majorité d'élèves ne peut pas suivre un parcours vers un baccalauréat en 3 ans, ils ne doivent pas être oubliés ... »

Mais peu importe, la « revalorisation de l'enseignement professionnel » est lancée par Darcos comme une mauvaise campagne marketing : « la voie professionnelle est aussi une filière de réussite ... Il faut s'adapter aux mutations du monde professionnel ... le Bac pro en 3 ans deviendra un « véritable » baccalauréat, puisqu'il se préparera comme tous les autres en 3 ans ... »

Devant une mobilisation qui prend un peu d'ampleur au début de l'hiver 2007-08, le ministre reçoit le SNETAA, syndicat majoritaire du secteur, pour lui lâcher quelques malheureuses miettes : la généralisation sera progressive, les établissements pourront choisir la mise en place à la rentrée 2008 ou 2009 ; le BEP ne



Charlie Hebdo N°208 (décembre 2007)

sera pas supprimé... Dans tous les LP qui comptaient 5 filières distinctes de formation comprenant chacune un BEP et un Bac pro, le nombre d'élèves est passé d'environ 525 à 375, le nombre de postes d'enseignant-es d'environ 30 à 20-22.

Le Bac pro en 3 ans - 5 ans après

L'offre de formation académique a été rabotée pour améliorer «l'efficacité» de cette réforme en terme de suppression de postes ; les choix des filières faits par les élèves correspondent plus qu'auparavant à leur proximité géographique ; le nombre d'élèves affectés sur des filières non désirées augmente d'année en année. Les abandons en cours de formation sont importants.

Les « chiffres » officiels sont « bons » : on

diplôme toujours plus. Bien sûr ! Puisque dans le même temps, une autre généralisation est à l'œuvre : les CCF remplacent déjà très majoritairement les épreuves terminales d'examen. Le « Contrôle en Cours de Formation » est une bien habile invention : c'est l'enseignant-e en charge d'un groupe d'élèves qui évalue maintenant ceux-ci pour leur attribuer une note d'examen. Les enseignant-es deviennent juge et partie ; sommé-es par leur direction administrative et/ou par leur inspecteur d'être de « bons » enseignant-es, ils-elles sont largement incités à délivrer coûte que coûte des diplômes !

Et maintenant ?

Et de nouvelles régressions potentielles se font jour ... La généralisation complète des

CCF est programmé par un BO sorti cette année pour 2015... La formation traditionnelle subit une dévalorisation croissante au profit de l'apprentissage. On tente de forcer la main des collègues avec les « parcours diversifiés », des classes regroupant des élèves en formation initiale, des adultes de l'insertion professionnelle et/ou de la formation continue. Les pistes d'économie budgétaire du gouvernement, qui coïncident avec la volonté des régions de prendre la main sur la formation professionnelle, ne laissent guère de doute sur une possible prochaine phase de « décentralisation ».

MALGRÉ NOTRE MOBILISATION, NOUS N'AVONS PAS RÉUSSI À STOPPER LE BAC PRO EN 3 ANS : NOUS CONTINUERONS POURTANT À LE DÉNONCER ! NOUS NOUS OPPOSERONS ENCORE FACE AUX RÉGRESSIONS QUI S'AVANCENT, REVENDIQUANT HAUT ET FORT LE MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE, CAPABLE D'OFFRIR UNE FORMATION POLYTECHNIQUE POUR TOUS.



JUSQU'OU OBÉIR?

En élémentaire, les réformes et les textes régissant notre métier se sont succédés, le malmenant, le vidant de sens, et nous réduisant, nous, enseignant-es, à de simples exécutant-es. Chaque année il m'était plus difficile de maintenir mon cap : aider les enfants à développer leur esprit critique. Mais bon gré mal gré je parvenais toujours à trouver un équilibre précaire, pour continuer à enseigner en accord avec mes convictions profondes sur l'École, en me saisissant de ma liberté pédagogique pour contourner tout cet ensemble d'aberrations institutionnelles.

Cette année, une conjonction des plus dangereuse s'est invitée dans mon école : le couple insensé d'un IEN autoritariste et d'un directeur zélé aux dents longues, bien décidés à me faire appliquer à la lettre ces improbables textes et à me soumettre à la hiérarchie. Un bras de fer s'est engagé me faisant prendre conscience que l'institution préconise l'inverse de mon idée de l'enseignement : développer chez mes élèves les connaissances, les apprentissages,



l'écoute, la tolérance, le respect de la parole, l'esprit critique et l'autonomie. Il s'agit de souffrance au travail, au-delà du harcèlement, mes questionnements personnels sur le sens de mon métier ne cessent de me hanter : comment continuer

à enseigner quand on nous impose la passivité et qu'on nous ampute de notre liberté pédagogique ? Alors même que je m'efforce de reconnaître l'enfant comme un être conscient, on veut m'obliger à soumettre ma pensée aux exigences institutionnelles et on m'envahit de paperasses inutiles ! Cette hiérarchie soumet et stérilise alors qu'elle devrait libérer l'initiative des enseignant-es. Conséquences : déjà une sortie et un stage syndical refusés, des tentatives de m'imposer le livret de compétences... Colère ! Je dénonce haut et fort cette hiérarchie décomplexée, qui réduit notre métier à la mise en application de textes. Elle a une lourde responsabilité dans le délitement de notre École et la dégradation de nos conditions de travail. Elle me conforte toutefois dans la nécessaire lutte contre les abus de pouvoir et l'envie de me battre pour conserver ma dignité professionnelle !

Une enseignante des quartiers nord de Marseille